CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E135870** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2026**

ÉDITÉ LE 04/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1996

Raison sociale : ELEC'CHAUF

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2021

Capital : 14 000

7 RUE DE L'HERMINETTE
ZA DES TARDIVIERES
35160 MONTFORT-SUR-MEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1996B00077

Siret : 403 479 264 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5031687

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 22075940Y 0002

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 22075940Y 0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 99 09 11 08 **Fax :**

Portable : 06 87 54 17 84

Responsabilité légale :
BOHUON SÉBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : elec-chauf.eurl@wanadoo.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 344 007 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	3	04/12/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	27/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		27/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E135870** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2026**

ÉDITÉ LE **04/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1996
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2021
Capital : 14 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1996B00077

Siret : **403 479 264** **00026**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 5031687

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 22075940Y 0002

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 22075940Y 0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **ELEC'CHAUF**

7 RUE DE L'HERMINETTE
ZA DES TARDIVIERES
35160 MONTFORT-SUR-MEU

Téléphone : 02 99 09 11 08 **Fax :**
Portable : 06 87 54 17 84

Site Internet :
E-mail : elec-chauf.eurl@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BOHUON SÉBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/12/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.